



LE 15 SEPTEMBRE 2024 – JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DEMOCRATIE

THEME : ECHEANCES ELECTORALES 2025 AU CAMEROUN : L'ALTERNANCE
DEMOCRATIQUE EST-ELLE POSSIBLE

DÉCLARATION CONJOINTE

La Journée internationale de la démocratie a été instituée dans le cadre de la résolution N62/2007 de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU en date du 7 septembre 2007, avec pour but d'encourager les gouvernements à renforcer et consolider la démocratie. Depuis lors, cette Journée est célébrée chaque année dans le monde entier.

Le thème de la Journée internationale de la démocratie 2024 est « **Naviguer dans l'IA pour la gouvernance et l'engagement citoyen** ». Il est axé sur l'importance de l'intelligence artificielle (IA) en tant qu'outil de bonne gouvernance. Si l'on s'en tient au message du Secrétaire Général des Nations Unies António GUTERRES, à l'occasion de la commémoration de cette journée, et dans lequel il affirme de façon péremptoire que « **l'intelligence artificielle peut promouvoir et améliorer la participation pleine et active de la population, l'égalité, la sécurité et le développement humain** ». Tout en rappelant que les uns et les autres doivent rester vigilants car en l'absence de contrôle, les dangers suscités par cette technologie pourraient avoir de graves répercussions sur la démocratie, la paix et la stabilité.

Au niveau du Cameroun et comme à l'accoutumée, les trois organisations que sont Tournons La Page (TLP) Cameroun, Dynamique Citoyenne (DC) et la Centrale Syndicale du Secteur Public (CSP), se joignant à cette dynamique, se sont une fois de plus associés et ont choisi pour thème : « **Echéances électorales 2025 au Cameroun : L'alternance démocratique est-elle possible ?** ».

ECHEANCES ELECTORALES 2025

Les échéances électorales de 2025 au Cameroun suscitent un vif intérêt sur l'ensemble du territoire, tant dans les villes que dans les zones rurales, ainsi qu'une grande interrogation quant à la possibilité d'une alternance démocratique dans ce pays qui est dirigé depuis plusieurs décennies (42 ans) par le président Paul BIYA,

C'est au début des années 90 que le Cameroun renoue avec les élections pluralistes. A contre cœur sous la pression du Président François MITTERAND qui, afin de prémunir son pays des conséquences inhérentes à la modification fondamentale des rapports de forces dans le champ des relations internationales du fait de la chute du Mur de Berlin dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, conditionna tout appui financier en faveur des pays de son pré-carré par l'ouverture au multipartisme.

C'est donc cette contrainte, associée aux pressions des USA, d'autres états Européens et des Institutions Financières Internationales (IFI), qui amena le Président Paul Biya à ouvrir le champ politique camerounais à la concurrence partisane. Malheureusement sur fond de roublardise (ruse), de duplicité (mensonge) et de violence (force). Toutes choses qui ont permis, à lui et à son parti le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), de garder la main sur le processus de démocratisation du Cameroun, particulièrement sur le processus électoral.

Depuis les premières élections du genre (législatives et municipales) organisées en 1992 en effet, les élections jalonnent l'actualité Camerounaise malheureusement, non seulement aucun changement n'a pu se réaliser par la voie des urnes, le plus grave c'est que la démocratisation peine à se faire. Et pour cause, la caporalisation et la confiscation du système électoral par le régime en place. Toute chose qui, au fil des ans, a fini par lasser l'opinion publique et susciter le dégoût et le désintérêt des Camerounais vis-à-vis des élections.

S'il est de notoriété publique que l'élection est le mode de désignation, par le biais d'un scrutin, à des fonctions politiques et/ou à des responsabilités administratives ; un processus par lequel les peuples à travers le monde participent à la gouvernance démocratique, le système électoral camerounais actuel, au vu des insuffisances de son dispositif juridique et réglementaire, de son mode opératoire vicié et partisan, et des multiples crises post électorales enregistrées depuis le retour au multipartisme, suscite de nombreuses interrogations et de sérieuses inquiétudes.

Le Cameroun ne serait-il donc pas entrain de se diriger vers une nouvelle mascarade électorale qui, au lieu d'impulser une dynamique consensuelle pour aller vers des élections démocratiques, est plutôt entrain d'alerter sur l'impossibilité d'une alternance (se débarrasser d'un système politique illégitime et incompetent) à travers des élections justes et transparentes, et sur de probables violents conflits post électoraux. Il convient dès lors de se poser la question de savoir si, telles qu'organisées au Cameroun :

- 1- Les élections sont de nature à promouvoir la démocratie ;
- 2- Une alternance démocratique au pouvoir par la voie d'élections loyales, libres et compétitives est envisageable avec le système électoral camerounais actuel.
- 3- Quand bien même par miracle l'alternance démocratique arrivait à se réaliser, le changement souhaité est possible avec le système gouvernant en place.
- 4- Il y aurait une alternative sur laquelle il faudrait s'investir pour un changement véritable, porteur d'espoir et de solutions concrètes susceptibles d'améliorer le quotidien et les conditions de vie des populations Camerounaises.
- 5- Les prochaines échéances électorales ne portent pas en elles des germes de crises susceptibles de plonger le Cameroun dans le chaos.

LE CAMEROUN 13 MOIS AVANT LA PRESIDENTIELLE PREVUE EN OCTOBRE 2025

La vie publique au Cameroun est marquée par une mal-gouvernance endémique, documentée bien des fois par les institutions internationales partenaires techniques et financiers du Cameroun (PTF), par les structures mises en place par le gouvernement lui-même telles que la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) ou le Programme National de Gouvernance (PNG).

Bien plus, les cas de mal-gouvernance souvent scandaleux ont régulièrement été relevés par divers observateurs nationaux, notamment la société civile et relayés abondamment par les médias. Cette situation préoccupante affecte la totalité des secteurs de la vie publique de notre pays et suscite pour le moins l'indignation des citoyens qui en sont les principales victimes.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, quatre (4) élections étaient prévues au cours de l'année 2025. Il s'agit précisément des municipales, des législatives, de la présidentielle et des régionales. Curieusement et à la grande surprise aussi bien du peuple Camerounais que de tous les observateurs avertis de la scène politique camerounaise, le mandat des conseillers municipaux et des députés a été prorogé sans raison valable de 12 mois. Avec cette prorogation illégale et la perspective de la candidature de Paul BIYA à la présidentielle de 2025, le contexte général marqué par des incertitudes et des tensions croissantes, et par une fébrilité populaire baigne dans une ambiance de plus en plus délétère.

Dans le domaine politique, la plupart des principes fondamentaux de la démocratie sont bafoués par le gouvernement et son administration à travers une cacophonie à nulle autre pareille. Avec pour exemple :

- ✓ La prévalence des « **hautes instructions du Chef de l'Etat** » en provenance du Secrétariat Général de la Présidence, le plus souvent en contradiction avec les lois et règlements et de plus en plus contestées ;
- ✓ La confusion généralisée des rôles entre le Secrétariat Général de la Présidence et la Primature d'une part, entre les départements ministériels, et entre les départements et les associations sportives (MINSEP contre FECAFOOT) ;
- ✓ La prédominance du pouvoir exécutif sur les pouvoirs législatifs et judiciaires, en violation flagrante de l'orthodoxie démocratique qui régit les trois pouvoirs de tout état de droit. Non seulement l'initiative des lois est le fait exclusif du gouvernement au détriment du Parlement, mais aussi les lois ne sont ni appliquées ni respectées ;
- ✓ La récurrence des dérives judiciaires pratiquement caractérisées par la collusion des magistrats avec les autorités administratives, les procédures judiciaires interminables et le non-respect des procédures pénales (garde-à-vue et détentions provisoires abusives), la corruption institutionalisées, etc.
- ✓ Les partis politiques qui se comptent par centaines sont soit inféodés par le RDPC, soit muselés. Ceux qui adoptent une posture critique à l'égard du gouvernement du RDPC sont systématiquement décapités.
- ✓ L'expression des libertés publiques n'est pas en reste. Les réunions et manifestations publiques sont systématiquement interdites par certaines autorités administratives dans leur territoire de compétence. En violation de la constitution et des instruments internationaux régulièrement ratifiés par l'État du Cameroun.
- ✓ Etc.

Dans le domaine économique, on enregistre de nombreuses tares et scandales visiblement cautionnés par les pouvoirs publics au rang desquelles :

- ✓ Le manque de traçabilité en ce qui concerne l'origine des recettes de l'État (Impôts, Douanes, Hydrocarbures, ressources minières, etc.) ;
- ✓ Les coûts exagérément élevés (surfacturations) des infrastructures publiques (CAN, Route Ayos-Bonis, stades et complexes sportifs, Etc.) ;
- ✓ Les délais extrêmement longs d'exécution des infrastructures (Autoroute Douala-Yaoundé, etc.) ;
- ✓ Diverses malversations flagrantes (COVID GATE, OLEMBE GATE, etc.) restées impunies ;
- ✓ L'exploitation anarchique et illégale des ressources forestières du fait de la complicité entre les autorités locales et les exploitants forestiers) ;
- ✓ L'in-opérationnalité des dispositifs légaux et réglementaires de participation citoyenne à la gestion de l'État, des Collectivités Territoriales Décentralisées et à la gestion des ressources forestières et minières ;
- ✓ Etc.

Dans le domaine social, il convient de relever pour le déplorer le peu d'intérêt que le gouvernement accorde aux services publics (inexistence ou insuffisance incroyable), le faible accès aux services sociaux de base et la dégradation systématique des conditions de vie des populations. Ceci du fait notamment de :

- ✓ La non réalisation des divers des programmes et projets prévus (PASEM-Menve'ele, Barrage de Mekin, Lom-Pangar, Autoroute Yaoundé - Douala, etc.) dans les différentes stratégies de développement qui étaient supposées encadrer l'action du Gouvernement ;
- ✓ La faiblesse exagérée du pouvoir d'achat des populations en général et le niveau très bas des salaires dans la fonction publique ;
- ✓ L'inexistence d'un véritable système national de sécurité sociale ;
- ✓ L'absence d'une politique sociale conséquente aux préoccupations des populations ;
- ✓ Etc.

C'est au vu de tout ce qui précède que, la démocratie se définissant comme « le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple », les échéances électorales de 2025 suscitent un vif intérêt et une grande ferveur au sein des populations, toutes générations confondues, dans l'espoir d'un véritable changement, à travers une alternance démocratique.

LES ELECTIONS AUJOURD'HUI AU CAMEROUN

C'est à partir de 1992 que les premières élections multipartites ont eu lieu au Cameroun, les municipales et législatives d'abord et la présidentielle la même année. Depuis lors les élections suscitent de nombreux débats sur leur crédibilité et leur capacité à impulser une alternance démocratique. En effet, que ce soit :

- ✓ Les Cinq (5) élections municipales (1996, 2002, 2007, 2013 et 2020) ;
- ✓ Les six (6) élections législatives (1992, 1997, 2002, 2007, 2013 et 2020) et ;
- ✓ Les cinq (5) élections présidentielles (1992, 1997, 2004, 2011 et 2018) ;

Non seulement toutes ont été marquées par une domination quasi absolue du RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), mais le plus grave c'est qu'elles ont toujours été entachées de vives contestations liées aux multiples fraudes et irrégularités (des interdictions des manifestations de l'opposition, de la société civile, des restrictions sur la liberté de la presse et l'accès équitable aux médias publics, des manipulations du fichier électoral, etc.). Lesquelles ont à chaque fois été dénoncées aussi bien par l'opposition que par la Société Civile militante avec des preuves incontestables mais grossièrement rejetées, et généralement responsables des divers troubles sociaux post-électorales enregistrés à ce jour dans de nombreuses localités du pays.

Par ailleurs et à l'issue de la présidentielle de 2018, le contentieux électoral qui pour la première fois avait été couvert et diffusé en direct par la CRTV, même les plus sceptiques, exaspérés par la reproduction des dysfonctionnements chroniques et récurrents observés dans le déroulement des différents scrutins au Cameroun, ont fini par se convaincre de la vacuité des élections.

Aussi et en dehors du report illégal des municipales et des législatives, élections cruciales prévues à partir du mois de Février 2025, et en espérant que la présidentielle aura bel et bien lieu en Octobre 2025, l'opinion publique nationale et internationale est dans l'ignorance totale du calendrier électoral devenu la propriété du Chef de l'Etat, Président du RDPC qui le détermine au gré de ses intérêts personnels et ceux de son parti. Il en est de même de bon nombre de données de base dont dépend la tenue et la crédibilité des différents scrutins au rang desquels le fichier électoral, elles aussi classées secret défense et exclusivement connu par ELECAM et le parti au pouvoir.

En outre, il est de notoriété publique que le respect de l'expression des suffrages des citoyens lors des votes est un des éléments fondamentaux qui garantissent la crédibilité et la transparence d'une élection qui se voudrait démocratique. Ce qui n'est pas le cas au Cameroun, le phénomène de fraude électorale étant institutionnalisé à travers ELECAM (Elections Cameroon), « **machine de fabrication des victoires du parti au pouvoir, le RDPC** », spécialiste dans le tripatouillage des opérations électorales. Toutes choses qui ont pour conséquence la production des résultats électoraux dits légaux, mais dont la légitimité est sérieusement questionnable.

La conclusion qui se dégage objectivement au regard de tout ce qui précède est que, même si l'on observe une réelle mobilisation des Camerounais tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays pour les inscriptions sur les listes électorales, au vu du dispositif législatif, réglementaire et administratif actuel, le Cameroun ne réunit pas les conditions requises pour l'organisation des élections démocratiques, libres et transparentes susceptibles d'être acceptées par tous.

Par conséquent, il apparaît clairement que les échéances électorales qui s'annoncent en 2025 pourraient servir de déclencheur à un cycle de violence inimaginable jamais connu, au regard des multiples facteurs dirimants en scène.

LES ACTEURS SOCIAUX FACE AUX PROCHAINES ECHEANCES ELECTORALES

Depuis belle lurette, le **Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC)**, dirigé par le président Paul Biya, concentre ses efforts sur la préparation des différentes élections. Son état-major est entrain d'affiner sa stratégie en fonction du contexte actuel, avec une attention particulière sur la consolidation de son emprise politique. Tous les leviers sont ainsi mis en œuvre ; les médias publics et un grand nombre de médias privés sont pris en otage et utilisés pour promouvoir son programme, minimiser les critiques et tourner en dérision les propositions de l'opposition, de la société civile et des observateurs avertis ; l'administration publique, ses agents, y compris les autorités administratives et toute sa logistique sont mis à contribution ; l'armée et les forces de l'ordre (la gendarmerie et la police) se détournent de leurs missions régaliennes pour accompagner et assurer la sécurité des militants et des manifestations du parti au pouvoir, tout en semant la terreur dans les rangs de l'opposition et de la société civile. Le parlement instrumentalisé par la majorité obèse du parti au pouvoir ne se soucie pratiquement pas des préoccupations majeures des populations et s'en fout carrément des droits et intérêts du peuple bafoués.

Pendant ce temps, un certain nombre de partis de l'opposition sont également actifs sur l'ensemble du territoire national et à l'international, chacun avec sa stratégie soit pour reconstruire la confiance auprès des populations (jeunes hommes et femmes, diaspora, etc.), soit alors pour se constituer une base électorale solide susceptible de s'investir efficacement dans toutes les dynamiques qui militent pour le changement dans notre pays. Au lieu de se concentrer sur les préalables au rang desquels la réforme du Code Electoral qui s'imposent en vue d'un système électoral consensuel.

Quant à la Société Civile militante, à ne pas confondre avec la Société Civile d'accompagnement, au-delà de la sensibilisation des populations sur l'importance du vote et de la veille citoyenne, celle-ci se concentre essentiellement sur son plaidoyer pour la réforme du système électoral, notamment l'adoption d'un code électoral consensuel, gage de la transparence et de la crédibilité des élections dans notre pays.

Comme vous pouvez le constater, en dépit de toutes ces incongruités dénoncées et contestées par la majorité des citoyens, on observe une effervescence dans les rangs aussi bien du parti au pouvoir que de ceux de ses affidés qui s'en servent pour se maintenir au pouvoir à tous les échelons.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'agitation surprenante accompagnée de grossières mises en scène du côté de certains partis dits de l'opposition qui, en lieu et place de la mobilisation unitaire pour la revendication des préalables tels que la réforme du Code Electoral avant toute participation à une quelconque élection, déclarent sans vergogne être prêt à prendre part à toute élection. A moins qu'il ne s'agisse que de simples mises en scène pour animer la galerie. **De qui se moque-t-on ?**

Dans ce contexte où l'un des piliers fondamentaux de toute démocratie qu'est l'expression libre de la volonté politique du citoyen n'est pas garantie, et où le libre choix des gouvernants qui constitue son principe de base est cyniquement dévoyé et bafoué de surcroît avec mépris, arrogance et condescendance, à quoi serviront les prochaines élections ? **Objectivement à rien.**

Du point de vue des acteurs de la Société Civile que nous sommes, la participation à quelque élection que ce soit (aux élections) de tout parti politique se réclamant de l'opposition dans ce contexte où les institutions républicaines et le processus électoral sont sous le contrôle systématique du parti au pouvoir (RDPC), non seulement dévoile sa complicité avec les gouvernants, mais aussi surtout constitue clairement un acte de trahison contre le peuple Camerounais.

LA PROBLEMATIQUE DE L'ALTERNANCE AU CAMEROUN

Tel que présenté plus haut, il est clair pour tous que dans le contexte actuel, le pouvoir en place qui dispose de tous les moyens pour décider, organisera les différentes élections en fonction du calendrier du Chef Suprême et comme il l'entend. Et les résultats ne seront qu'en faveur du RDPC.

C'est une logique connue de tous et qui nous révèle que « Dans la mémoire collective, depuis plus de soixante ans (1955 - 2018), l'organisation des élections au Cameroun constitue moins un processus normal dans la vie d'un système qui se veut démocratique qu'une démonstration de force de la part du pouvoir régnant. Ses partisans essentiellement flagorneurs et thuriféraires n'hésitent pas de clamer à *hue et à dia* qu'en démocratie on n'organise pas les élections pour les perdre, mais pour les gagner à tout prix et à tous les prix ». Ce qui avait d'ailleurs été repris au cours d'une session parlementaire par un cacique du régime exaspéré et déstabilisé par la pertinence des arguments de l'opposition en ces termes « **Les chiens aboient, la caravane passe** ».

Quand bien même par un coup d'épée magique, l'alternance démocratique arrivait à se réaliser, particulièrement à la tête de l'état, le changement souhaité est-il possible avec le système gouvernant en place ?

Pour mieux se comprendre, il convient de rappeler que l'alternance qui vient du verbe alterner est le principe de succession dans le temps de manière régulière. Exemple : l'alternance des cultures agricoles dans un même champ. C'est dans ce sens que s'inscrivent :

1. **L'alternance politique qui renvoie à la succession au pouvoir** des partis appartenant à des courants politiques différents, dans le respect des règles constitutionnelles. Concrètement, elle consiste en un renversement de la majorité politique (Pouvoir ou Opposition) lors d'élections (présidentielles, législatives, sénatoriales, municipales).

Le principe d'alternance politique est généralement donné comme une condition nécessaire à la démocratie, bien qu'elle n'en soit pas une condition suffisante.

2. **L'alternance démocratique qui correspond au changement de personnel** opéré à la tête des institutions à travers des élections libres et transparentes. Elle aurait entre autres pour avantage de :

- Consacrer la participation périodique et dynamique des membres (d'une association), ou des populations (d'un pays) pour sanctionner la gestion des affaires publiques qu'ils ont confiées à leurs élus. (la souveraineté appartient au Peuple).
- Empêcher la sclérose au niveau des fonctions dirigeantes (« le pouvoir corrompt »).
- Favoriser le renouvellement de la classe politique et l'accès des générations nouvelles aux fonctions dirigeantes.

ALTERNANCES SANS ALTERNATIVES

Jusqu'au moment où je vous parle, la problématique de l'alternance au Cameroun est restée au stade des incantations. On a plus affaire aux paroles et discours qui tranchent avec la pratique des dirigeants au quotidien et les attentes des populations.

Quelques cas concrets illustrent clairement cette réalité. Il s'agit entre autres :

- L'alternance pacifique en 1982 entre Biya et Ahidjo, changement d'homme et continuité du système gouvernant ;
- Le changement de majorité au parlement Camerounais en Mars 1992 (Opposition majoritaire), mais le parti au pouvoir a réussi à maintenir son mode de gouvernance.

C'est sûrement ce qui a fait dire à Robert Charvin, politologue européen qu'« au Cameroun, les consultations électorales, qui se succèdent et se ressemblent, institutionnalisent une alternance sans alternatives en désignant des représentants très peu représentatifs, libérés de tout engagement vis-à-vis de leurs électeurs ».

Il convient ainsi de dire qu'effectivement, en dehors de quelques évolutions de forme, le fond est resté le même. Il ne s'est donc agi que d'alternances sans alternatives.

QUELQUES SCENARIOS D'ALTERNANCE AU CAMEROUN

Toutefois, même si l'hypothèse de l'alternance est sérieusement hypothéquée, la question de l'alternance se pose depuis 2011 en termes de succession à la tête de l'État au Cameroun. L'atmosphère se trouve ainsi marquée par la cacophonie au sein du gouvernement et des multiples querelles intestines caractéristiques des fins de règne. Nous nous permettons malgré tout de vous présenter les scénarios les plus en vue en ce moment, même si, en lieu et place du changement de système attendu, il ne s'agirait que de changements d'homme au sein d'un même clan.

1. Le premier est celui du gré à gré, à travers la réélection du Président Paul Biya en 2025 et le passage du pouvoir à un dauphin. Transition apaisée
2. Le deuxième scénario, assez inquiétant, est celui du décès du chef de l'État et l'éclatement du régime en place du fait de l'explosion clientéliste et communautariste de l'appareil dirigeant, incapable dans ces conditions de se mettre rapidement et pacifiquement d'accord autour d'un nouveau chef présidentiel. Les éléments de la base sociale étant instrumentalisés et mobilisés par les différents segments rivaux de l'appareil dirigeant.

3. Le troisième scénario également en vue est celui de la prise de pouvoir par une alliance politique et militaire soutenue par des forces extérieures (diaspora ou puissances étrangères). Ce scénario séduit particulièrement de nombreux partisans du régime tombés en disgrâce et aujourd'hui en prison dans le cadre de « l'Opération Épervier ».

La question qu'il faudrait se poser dès lors est celle de savoir s'il y aurait une alternative sur laquelle il faudrait s'investir pour un changement véritable, porteur d'espoir et de solutions concrètes susceptibles d'améliorer le quotidien et les conditions de vie des populations Camerounaises.

ALTERNATIVES CITOYENNES

L'alternative est une option entre deux possibilités distinctes. Une solution ou position contraire à un problème ou une situation donnée. Elle participe de l'alternance ou du remplacement car, le choix de l'une entraîne le rejet de l'autre, et la vérité de l'une, la fausseté de l'autre. Entre les deux propositions d'une alternative, il n'y a pas de milieu.

Sur le plan politique, il s'agit d'une démarche nouvelle l'enjeu étant l'option pour une autre manière d'être ou de faire.

L'Alternative Citoyenne peut ainsi être définie comme un mouvement, ou alors une dynamique qui revendique un nouveau mode de gouvernance à travers la réforme des institutions politiques pour une démocratie authentiquement citoyenne d'une part, et la réforme du système économique en vigueur, dans la perspective d'un projet de société qui replace les préoccupations et besoins des populations au centre des priorités. C'est une démarche indépendante fondée sur des idées novatrices et des pratiques innovantes, ouverte à tous les citoyens libres et autonomes qui se reconnaissent dans la vision, les valeurs et les objectifs de la dynamique, en vue d'un nouveau rapport au « politique ». Elle se présente sous la forme d'associations ou de collectifs d'associations qui se fédèrent entre eux, privilégiant les modes de communication horizontaux et en réseaux. C'est une exigence permanente d'égalité, de liberté et d'émancipation !

En définitive, qu'il s'agisse d'alternance ou d'alternative, nous avons affaire à un dénominateur commun qui est le changement. Comment ? par qui et pourquoi ?

C'est dans cette logique qu'une opinion qui se répand de plus en plus depuis quelques années propose entre autres comme conditions pour une véritable alternance :

1. La création d'une coalition entre les organisations de la société civile, les partis politiques et les leaders d'opinion militants ;
2. Les états généraux de la nation plus systémique, avec entre autres comme résultats escomptés :
 - ✓ La révision du Code Electoral taillé sur mesure pour le parti au pouvoir et qui constitue de nos jours une véritable escroquerie politique ;
 - ✓ Le redécoupage des circonscriptions électorale sur la base des critères rationnels et objectifs
 - ✓ La redéfinition des missions de ELECAM « Elections Cameroon » et un nouveau mode de désignation de ses membres, à défaut de sa dissolution.

REFORMES NECESSAIRES POUR UN CHANGEMENT VERITABLE

Au regard du tableau peu reluisant qui caractérise le processus de démocratisation en cours et l'état de la gouvernance publique au Cameroun, il est indéniable que toutes les conditions sont réunies pour une alternance démocratique pas très orthodoxe. La seule issue de sortie qui pourrait mettre notre cher et beau pays à l'abri des différents désagréments qui ont cours dans certains pays Africains ces dernières années c'est l'engagement urgent de véritables réformes.

C'est dans cette logique que TLP-Cameroun, Dynamique Citoyenne et la CSP préconisent une réforme profonde des institutions de la république, sur la base d'un programme en quatre phases à savoir :

1. L'organisation des états généraux de la nation, avec pour résultats attendus :

- ✓ La mise en place des Commissions pour la révision de la constitution, du code électoral, le découpage administratif du territoire national ;
- ✓ L'adoption des résolutions exécutoires sur la réforme des institutions de l'État et l'organisation des secteurs économique et industriel, social et culturel, politique et diplomatique ;
- ✓ La mise en place d'une entité libre et indépendante en charge de l'organisation des élections et des consultations référendaires ;
- ✓ La mise en place d'un organe législatif transitoire dont le mandat sera limité au contrôle et suivi de l'action du Gouvernement transitoire.

Ces états généraux doivent être organisés par un Comité National mis en place par le Président de la République à cet effet. Il doit être composé comme suit :

- ✓ Les représentants du Gouvernement en exercice désignés par le Président de la République ;
- ✓ Les représentants des partis politiques désignés par leurs pairs ;
- ✓ Les représentants des mouvements confessionnels désignés par leurs pairs ;
- ✓ Les représentants des syndicats désignés par leurs pairs ;
- ✓ Les représentants des OSC désignés par leurs pairs ;
- ✓ Les représentants des différentes corporations désignés par leurs ordres respectifs (Avocats, Médecins, Architectes, Infirmiers, Experts-comptables, Infirmiers, etc.);
- ✓ Les représentants de la chefferie traditionnelle ;
- ✓ Les représentants du secteur privé ;
- ✓ Les représentants des professionnels des médias ;
- ✓ Etc.

Le processus de ces états généraux doit se dérouler selon le principe du bottom-up (de la base au sommet). Les concertations doivent débiter au niveau communal entre les représentants des différents corps sociaux. Les délégués communaux devront se retrouver au niveau départemental, les délégués départementaux se retrouveront au niveau régional et les délégués régionaux au niveau national.

2. **La mise en place d'un gouvernement de transition** d'une vingtaine de personnes constitué essentiellement de technocrates issus des différents corps sociaux et désignés par leurs pairs selon la configuration suivante : Les représentants du Gouvernement actuel, les représentants des Organisations de la société civile, les représentants des partis politiques, les représentants des confessions religieuses, les représentants de l'autorité traditionnelle, les représentants des travailleurs (syndicats), les représentants du secteur économique (patronat), et nommés par le Président de la République.
3. **L'organisation des élections libres et transparentes** (référendum constitutionnel, élections municipales et régionales, élections sénatoriales et législatives, élection présidentielle) par la Commission Électorale Indépendante issue des états généraux de la nation et constituée des représentants des différents corps sociaux élus par les pairs.

A défaut donc d'Alternance, une alternative tout en restant un minuscule saut de puce, serait assurément un pas en avant, une avancée certaine. A condition que celle-ci s'opère, non pas par le biais d'un Décret plus ou moins déguisé, mais qu'elle résulte de l'expression d'une volonté du peuple, seul souverain. Autant que **l'Alternance**, **l'alternative** a aussi besoin d'être cherchée, provoquée, et sanctionnée par un processus juste, équitable, transparent ; le tout reposant sur des règles **Consensuelles !!!**

Merci pour votre bien aimable attention !